

*
**

Ici la Religion du Christ vient de recevoir un soufflet. L'Eglise, d'après un jugement récent, n'aurait plus droit de sanctionner ses loïs. On peut être catholique à sa manière et rester dans son sein malgré elle ; c'est là l'intention du Juge, qui a été plus loin en intention qu'en acte. Car le jugement ordonne la sépulture de Guibord d'après les us et coutumes du Canada. Or, d'après les us et coutumes, c'est prouvé, des gens du calibre du défunt ont la sépulture qui lui a été offerte. L'Institut-Canadien a tort, à mon avis ; mais il fait comme bien d'autres qui sont attachés aux rigoureux principes de la doctrine, tant que leurs intérêts ne sont pas froissés, et qui préfèrent voir périr un principe avec ses défenseurs, plutôt que de compromettre une cause personnelle.

*
**

L'Angleterre marche dans une voie de progrès : Il était temps : protégée par les reflets des institutions qui ont présidé à sa formation, elle commençait à n'en avoir plus que quelques lambeaux qui fussent encore à lui faire rebrousser chemin. Elle les recueille et se lance dans le catholicisme. Mais c'est une œuvre de longue main. Aussi les adversaires de sa religion primitive semblent-ils prévenir le coup et ont proposé une enquête sur l'existence, le caractère et le développement des institutions religieuses. Sur la question de l'éducation on cherche à introduire l'enseignement séculier ; c'est la théorie de nos écoles mixtes, qui a ému ici les catholiques et qui a fait protester là bas les disciples de l'enseignement confessionnel.

Les protestants ont des théories bien élastiques ; après avoir épuisé leurs expédients en matière de religion, les voilà qui se lancent dans les théories politiques. La bible en main, sans doute, en voilà un qui, après avoir parcouru l'Amérique, fait proposer à Londres l'émancipation politique de la femme. Celui là doit être malheureux en ménage et veut envoyer la sienne en Parlement. C'est peut être un remède au divorce.

Que ne propose-t-on pas dans ce Parlement anglais ? Ne vient-on pas de demander aussi que le mariage entre beau frère et belle-sœur soit permis ? Allons, ayez des mœurs.

Le même gouvernement vient de faire publier l'état de la dette anglaise. Il est de vingt milliards trente cinq millions cent quarante mille soixante et quinze francs. Depuis 1821, le gouvernement a amorti 707,927,950 francs. En voici un qui consacre le principe américain : " Qui s'endette s'enrichit." J'en connais beaucoup qui s'y sont ruinés.

*
**

La France vient de traverser une crise ; si la transpiration était nécessaire à l'Empereur pour sa maladie chronique, il doit en être guéri. Quel sudorifique qu'un plébiscite ! Non, mais sans badiner, le peuple français est impossible : il crie depuis des années, depuis